

# Département de la Moselle

## Arrondissement de Boulay

### Communauté de Communes du Pays Boulageois

---

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

---

#### Séance du 11 octobre 2012

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,  
Monsieur Jean-Michel BRUN, Vice-Président, Monsieur François TROMBINI, Vice-Président, Madame Eliane KLEIN, Vice-Présidente, Monsieur Alain PIFFER, Vice-Président, Monsieur Gérard FISCHER, Vice-Président.

*membres en fonction : 7*

*membres présents : 7*

*Dont représentés : 0*

*membres absents : 0*

---

#### ***POINT n°1 : Réhabilitation de l'ancien tribunal de Boulay - Marché de maîtrise d'œuvre - Avenant n°1 - Fixation du forfait définitif de rémunération***

*Monsieur le Président informe le bureau du projet d'avenant pour le marché cité en objet. L'avenant prévoit de fixer le forfait de rémunération sur le coût des travaux à l'APD, conformément au CCAP. Le taux de rémunération reste à 5,9 % du montant des travaux. La rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre atteint ainsi 44 504,29 € HT. L'avenant prévoit également la modification de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour intégrer une entreprise chargée du suivi de chantier.*

*Suivant la proposition mentionnée dans le procès-verbal ci-joint,  
Après en avoir délibéré,  
Les membres du Bureau,*

#### **DECIDENT A L'UNANIMITE**

- 1) D'accepter l'avenant °1 tel qu'il a été validé par la commission d'appel d'offres et de fixer le montant définitif de la rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre à 44 504,29 € HT.
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes,

---

Les membres du bureau,

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

François TROMBINI,

Patrice KIEFFEL,

Gérard FISCHER,

Eliane KLEIN,

Alain PIFFER,